



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 63459

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation statutaire des inspecteurs de l'éducation nationale au moment de leur départ à la retraite. En fin de carrière, une partie d'entre eux quittent leurs fonctions avec le grade d'inspecteurs de « classe normale » alors que certains professeurs d'écoles partent à la retraite avec un indice terminal légèrement supérieur à celui des inspecteurs de l'éducation nationale. Considérant que les inspecteurs de l'éducation nationale sont précisément chargés d'assurer la notation des enseignants, et qu'à ce titre, il serait logique qu'ils quittent la fonction publique avec un indice terminal au moins équivalent, il lui demande s'il entend prendre des mesures allant dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63459

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3774